



## Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017 : un désastre signé Touraine !



# Le gouvernement applique une véritable saignée au Budget de la Sécurité Sociale !

### → Une loi votée dans l'indifférence des medias

Les députés ont adopté la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017 dans l'indifférence.

La CGT dénonce ce budget 2017 qui ne permet pas de maintenir une offre de soin et une prise en charge à proximité des lieux de vie et qui, pour les professionnel.le.s, va entraîner des conditions de travail dégradées qui vont détériorer la qualité de prise en charge des patients, des usagers et des assuré.e.s sociaux.

### → Une saignée qui s'amplifie sans cesse !

Les députés ont modifié de nouveaux passages du texte, notamment le montant de la ponction sur les réserves du fonds pour l'emploi hospitalier (FEH). Au titre de l'exercice 2016, ce ne sont pas 90 millions d'euros qui sont puisés mais 150 millions d'euros, soit un prélèvement supplémentaire de 60 millions d'euros décidé par le Gouvernement. Et ce, alors que le PLFSS originel avait déjà augmenté de 50 millions d'euros une ponction initialement fixée à 40 millions d'euros dans la LFSS 2016.

Le prélèvement de 100 millions d'euros sur les fonds du CNSA (alimenté par la journée de solidarité) et la ponction de 300 millions d'euros sur les réserves de l'Association nationale pour la formation permanente des personnels hospitaliers (ANFH) : 150 millions d'euros pour 2016 puis 150 millions d'euros en 2017 restent des provocations inadmissibles.

### → Le soi-disant « trou de la Sécu » sert de prétexte pour une ponction sur les salaires des personnels hospitaliers

En présentant le PLFSS 2017 Marisol Touraine annonçait fièrement : « L'histoire de ce quinquennat, c'est la fin des déficits sociaux. La droite avait multiplié les franchises et creusé le déficit. Nous avons sauvé la Sécu ». Elle a rajouté « Le désendettement de la Sécurité sociale est une très grande victoire pour toutes celles et tous ceux qui croient en l'action publique et en la réforme ».

### → Cette Loi de financement est une provocation ! Les assuré.e.s, les patient.e.s et les usagers en sont victimes.

Cette posture triomphaliste est indécente, alors que « le redressement des comptes » est payé au prix fort par les agents hospitaliers (22 000 suppressions de postes et 16 000 fermetures de lits), le personnel de la Sécu (18 000 suppressions de postes en 10 ans) et par les assuré.e.s sociaux dans toutes les branches de la Sécurité sociale.

Les allocations familiales diminuent à la suite de la décision de moduler le montant des allocations familiales selon les revenus. Les conditions d'attribution des allocations logement (APL) sont durcies. L'âge légal du départ à la retraite a été repoussé à 62 ans à la suite des contre-réformes, la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein a été allongée

en 2014, et les travailleurs sont incités à partir à 63 ans pour éviter de percevoir une retraite complémentaire amputée à la suite d'un accord entre le MEDEF et des syndicats, syndicats (accord non signé par la CGT), accord avalisé par le gouvernement.

Dans le même temps, les salaires des personnels des hôpitaux, cliniques, des établissements d'action sociale et de la Sécu sont bloqués, les restructurations, fusions et mutualisations des établissements et organismes s'intensifient, dégradant toujours plus les conditions de travail des salarié.e.s et agent.e.s.

**FAIRE CROIRE À L'ÉQUILIBRE  
DES COMPTES DE LA « SÉCU »  
ALORS QUE LE DÉFICIT EST TOUT  
SIMPLEMENT REPORTÉ SUR LES  
ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS  
ET LES PERSONNELS RELÈVE DU  
MENSONGE ÉHONTÉ. NOUS  
EXIGEONS UNE VRAIE PRISE EN  
COMPTE DES BESOINS DE SANTÉ  
ET D'ACTION SOCIALE DE LA  
POPULATION ET LES MOYENS  
AFIN DE MENER À BIEN NOS  
MISSIONS DE SERVICE PUBLIC.**

### → La CGT appellera à l'action dans les prochaines semaines pour dénoncer cette loi qui donne la part belle à l'activité libérale et lucrative et ampute les moyens de la santé et de l'action sociale publiques et privées.

**POUR NOTRE SANTE  
LA SÉCU C'EST VITAL**

**ENSEMBLE, GAGNONS  
UNE SÉCU SOLIDAIRE !**



Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 52  
Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes sociaux - case 536 - Tel : 01 55 82 87 01  
263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX